



## LES SYNTHÈSES DE L'ÉVALUATION

# BILAN ÉVALUATIF - LA DIFFUSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES FORMATIONS DU CNFPT

AVRIL 2017

N°7



## LE CONTEXTE

Le principe de la prise en compte du développement durable par le CNFPT - déjà engagé en 2005 par le pôle de compétences « Urbanisme et aménagement durable » - s'est renforcé avec l'adoption des orientations pluriannuelles de formation puis du **PND - Projet national de développement 2010-2015**, qui fixait dans son **axe 5** l'objectif de « **Promouvoir le développement durable dans la formation et la gestion** » et déclinait pour y répondre **4 axes de travail** :

- 5.1 Réduire les déplacements des stagiaires et des personnels en prenant appui sur la territorialisation
- 5.2 Favoriser la diffusion de la notion de développement durable dans le contenu des prestations de formation
- 5.3 Aider les agent.e.s de la fonction publique territoriale à devenir les ambassadeur.rices du développement durable
- 5.4 Faire du CNFPT un modèle d'établissement éco-responsable

Un groupe de travail du conseil national d'orientation (CNO) - organisé sous la présidence conjointe de Christine JOSSET-VILLANOVA et de Jean-Pierre JARRY a été chargé, plus spécifiquement, de décliner l'axe 5.2 en priorités d'actions :

- la prise en compte du développement durable dans les formations d'intégration,
- la prise en compte du développement durable dans les formations de professionnalisation,
- la prise en compte du développement durable par les pôles de compétences,
- l'éco-responsabilité des sessions de formation.

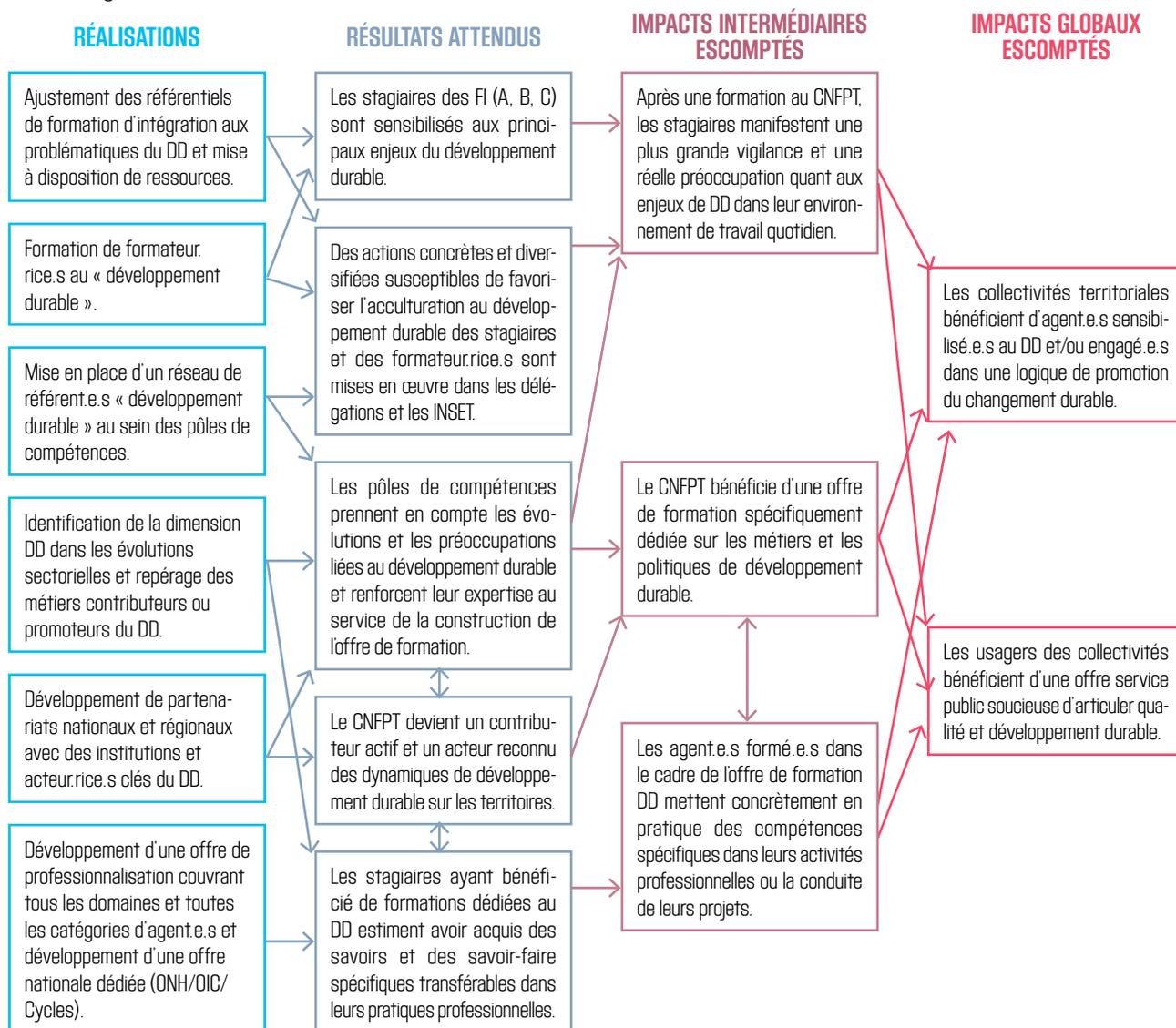
Le conseil d'administration du CNFPT, lors de la présentation du plan pluriannuel d'évaluation en juin 2012, avait été informé de la programmation de ce bilan portant sur les actions mises en œuvre par l'établissement visant à promouvoir le développement durable dans les formations. Cette synthèse présente les points-clés de l'état des lieux des réalisations engagées.



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

## LE DIAGRAMME LOGIQUE D'IMPACTS (DLI)

Le DLI ci-dessous décrit la logique d'intervention de la politique de diffusion du développement durable dans les formations du CNFPT. Il présente les réalisations mises en œuvre, les résultats qui en sont attendus pour les stagiaires, les formateur.rice.s et les pôles de compétences et les impacts escomptés à moyen et long terme pour les collectivités et les usagers.



## LES OBJECTIFS

Le bilan évaluatif a poursuivi 5 objectifs distincts :

- identifier les adaptations pédagogiques engagées dans le cadre des formations d'intégration,
- produire un état des lieux des actions de formation de professionnalisation dédiées et/ou contribuant à la promotion du développement durable sur la période 2012-2015,
- produire un état des lieux de la mise en œuvre des partenariats (MEEDE, ADEME, CERTU-CEREMA, CGDD)

visant la diffusion du développement durable dans les formations du CNFPT,

- apprécier la prise en compte des enjeux du développement durable dans les travaux des pôles de compétences,
- identifier les contributions du réseau des référent.e.s « développement durable » à la construction et à la diffusion de l'offre, depuis sa mise en place en 2013.



## LES ACTEURS DE L'ÉVALUATION

- La direction de l'évaluation du CNFPT
- Le comité d'évaluation composé d'un président et de huit membres du conseil d'administration
- Les acteur.rice.s internes directement et indirectement concerné.e.s par la problématique : la direction du développement durable ; la direction de l'ingénierie, la direction de l'observatoire-prospective, la direction des partenariats, le réseau des référent.e.s développement durable.



## LA MÉTHODE

Le bilan évaluatif a été réalisé par la direction de l'évaluation à partir de :

- une analyse de la base GDA- Gestion de l'activité (2012-2015) recensant les actions de formations dédiées et/ou contribuant à la diffusion du développement durable dans les formations,
- une analyse documentaire des conventions de partenariat, des bilans d'actions et des travaux réalisés par la direction

des partenariats, la direction du développement durable, la direction des études et de la prospective et la direction de l'ingénierie au siège de l'établissement,

- plus d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès de la direction du développement durable, des référent.e.s développement durable, des pôles de compétences et des autres acteur.rice.s internes en charge de la mise en œuvre des formations.



## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

### QUESTION 1 – Quel bilan peut-on faire des réalisations mises en œuvre concernant les adaptations pédagogiques engagées dans le cadre des formations d'intégration ?

#### UNE ÉVOLUTION EFFECTIVE DES FORMATIONS D'INTÉGRATION QUI S'EST TRADUITE PAR UNE ADAPTATION DES RÉFÉRENTIELS ET PAR UN ACCOMPAGNEMENT DES FORMATEUR.RICE.S PAR LES STRUCTURES.

Les référentiels des formations d'intégration ont tous été ajustés de façon à diffuser la dimension du développement durable à travers les différentes séquences pédagogique

et ainsi acculturer les stagiaires. Un réel effort a été réalisé par les structures pour accompagner les formateur.rice.s à s'approprier ces référentiels et les mettre en œuvre.

#### QUELQUES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DE QUALITÉ, DÉDIÉES À L'ACCULTURATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES FORMATIONS D'INTÉGRATION, ONT ÉTÉ PRODUITES AU NIVEAU LOCAL SANS POUR AUTANT BÉNÉFICIER À L'ENSEMBLE DES STRUCTURES.

Des ressources pédagogiques spécifiques, conçues directement pour les stagiaires (serious-game développé par l'Inset de Dunkerque) ou construites pour faciliter les stratégies pédagogiques des intervenant.e.s sur les questions de développement durable, ont bien été réalisées, mais

par une minorité de structures, sans que ces initiatives soient mutualisées. La démarche promue au niveau national a donc été inégalement appropriée et insuffisamment portée.

### QUESTION 2 – Quel bilan peut-on faire de la réalisation des actions de formation de professionnalisation dédiées et/ou contribuant à la promotion du développement durable sur la période 2012-2015 ?

#### UNE RÉELLE PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES FORMATIONS DE PROFESSIONNALISATION QUI SE TRADUIT PAR UNE AUGMENTATION DU VOLUME DE L'OFFRE AVEC CEPENDANT DES SUCCÈS INÉGAUX EN TERMES DE RÉPONSES AUX BESOINS.

L'analyse des données de programmation et de réalisation des actions de formation de professionnalisation dédiées et/ou contribuant au développement durable sur la période 2012-2015 témoigne d'un réel effort du CNFPT puisque cette offre concerne la quasi-totalité des domaines de formation et la totalité des territoires.

L'offre nationale qui compte pour les deux-tiers de l'offre, augmente progressivement sur la période sans faire diminuer pour autant l'offre régionale, ce qui se traduit par une

augmentation globale du volume de l'offre.

Il convient cependant de souligner que si les offres spécifiquement dédiées « métiers » semblent trouver leurs publics, les offres plus transverses (ONH5, OICPP, OICT) rencontrent quelques difficultés à bien cibler leurs bénéficiaires, difficultés liées notamment à l'inadéquation entre la formulation des intitulés et/ou des contenus avec les besoins des agent.e.s des collectivités.

### QUESTION 3 – Quel bilan peut-on faire de la mise en œuvre des partenariats visant la diffusion du développement durable dans les formations du CNFPT ?

#### DES ACTIONS DE PARTENARIAT ONT PERMIS DE RENFORCER LE POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL DU CNFPT EN TANT QUE CONTRIBUTEUR À LA DIFFUSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

La mise en œuvre de partenariats nationaux a permis d'engager de nombreuses actions diversifiées et d'amorcer, en direction des agent.e.s des collectivités territoriales, une véritable dynamique d'acculturation aux enjeux du développement durable. Ces partenariats ont aussi permis

la construction d'une culture et d'une ingénierie partagées en matière de développement durable et ont donné l'opportunité au CNFPT de renforcer son expertise et sa crédibilité dans le champ du développement durable.

## QUESTION 4 – Quel bilan peut-on faire la prise en compte des enjeux du développement durable dans les travaux des pôles de compétences ?

### LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES PÔLES DE COMPÉTENCES S'EST CONCRÈTEMENT TRADUITE DANS L'ANALYSE DES DONNÉES MÉTIERS ET DANS LA PRODUCTION DES NOTES SECTORIELLES.

Les pôles de compétences, en lien avec la direction du développement durable et le service de la prospective, ont réalisé un travail d'identification des domaines professionnels et des métiers et compétences les plus impactés par les problématiques de développement durable.

Ce travail a permis de repérer les métiers contributeurs – ceux contribuant directement au développement durable – et les métiers promoteurs – ceux participant à la promotion du développement durable de façon indirecte. L'intégration des enjeux du développement durable et le repérage transversal des compétences clés en a ainsi été facilité lors de l'actuali-

sation du répertoire des métiers.

Cette première réalisation a été suivie d'un effort de prise en compte de la dimension du développement durable dans la formalisation des notes sectorielles, ce qui constitue un complément très utile et une base solide, susceptible de venir renforcer encore l'intégration du développement durable dans l'offre de formation du CNFPT.

L'ensemble de ces travaux restent cependant aujourd'hui encore insuffisamment mobilisés et exploités au niveau du processus de conception et d'arbitrage de l'offre.

## QUESTION 5 – Quel bilan peut-on faire des contributions du réseau des référent.e.s « développement durable » à la construction et à la diffusion de l'offre, depuis sa mise en place en 2013 ?

### UN RÉSEAU DE RÉFÉRENT.E.S « DÉVELOPPEMENT DURABLE » ACTIF MAIS ENCORE TROP MÉCONNU ET PEU SOLlicitÉ.

Le réseau des référent.e.s « développement durable » qui s'est constitué progressivement depuis 2013 a contribué activement aux différents projets impliquant la diffusion du développement durable en apportant son expertise. En effet, qu'il s'agisse de la conception de l'ingénierie des ONH, de l'élaboration des notes sectorielles et des référentiels métiers ou de la mise en œuvre territorialisée des actions prévues dans les conventions, ce réseau a toujours su démontrer l'importance de son rôle.

Pour autant, son maillage avec d'autres réseaux internes (comme le réseau des référent.e.s des formations d'intégration) reste à consolider et de façon plus générale les différentes initiatives et outils à vocation transversale produits par ce réseau, méritent d'être davantage valorisés tant au niveau national qu'au sein des structures.



## DES PROPOSITIONS POUR L'ACTION

Le comité d'évaluation propose les orientations suivantes :

- Assurer un portage national de la stratégie de développement durable dans les formations d'intégration et de sa mise en œuvre au niveau de l'ensemble des structures.
- Poursuivre l'irrigation de la prise en compte du développement durable dans les formations du CNFPT en relançant la promotion d'une ingénierie dédiée tant aux métiers contributeurs qu'aux métiers promoteurs.
- Diffuser et développer plus largement le serious game (développé par l'Inset de Dunkerque) sur l'ensemble des territoires et les ressources et initiatives déjà existantes et/ou à venir pour l'ensemble des catégories d'agents A, B et C.
- Poursuivre et renforcer le partenariat de proximité sur les territoires.
- Conforter le rôle structurant du réseau des référent.e.s « développement durable ».
- Accentuer l'exploitation du travail des pôles de compétences et du réseau des référent.e.s dans la construction de l'offre de formation.
- Maintenir le niveau d'effectivité des différents aspects d'éco-responsabilité dans l'organisation et la mise en œuvre des stages.

## EN SAVOIR PLUS



Pour retrouver le rapport complet, rendez-vous sur :  
[www.intranet.cnfpt.fr](http://www.intranet.cnfpt.fr) › Espaces métiers › Formation › Évaluation › Contribuer à l'évaluation du projet d'établissement  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) › Nous connaître › L'organisation du CNFPT › L'évaluation au CNFPT

Vous pouvez aussi contacter :  
**Frédéric Miclo** – Direction de l'évaluation : [frederic.miclo@cnfpt.fr](mailto:frederic.miclo@cnfpt.fr)